



Assemblée générale

11 mai 2017

FONCIÈRE EURIS

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire annuelle (1/4)

- Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leurs missions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation du résultat de la société,
- Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 du code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes,
- Renouvellement du mandat d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat du censeur,
- Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Michel Savart, Président-Directeur Général,
- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2017,
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,
- Pouvoirs pour formalités.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (2/4)

- Rapport du conseil d'administration,
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L 411-2, II du Code monétaire et financier ,
- Autorisation conférée au Conseil d'administration en cas d'émission, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale;

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (3/4)

- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant initial des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription, en cas de demandes de souscriptions excédentaires ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par la société Foncière Euris sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription ,
- Délégation de pouvoirs conférée au Conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la Société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ,
- Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration,
- Autorisation de consentir des options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ainsi que du personnel des sociétés qui lui sont liées ,
- Autorisation de consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ainsi que du personnel des sociétés qui lui sont liées ,
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites de la Société au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ainsi que du personnel des sociétés qui lui sont liées,

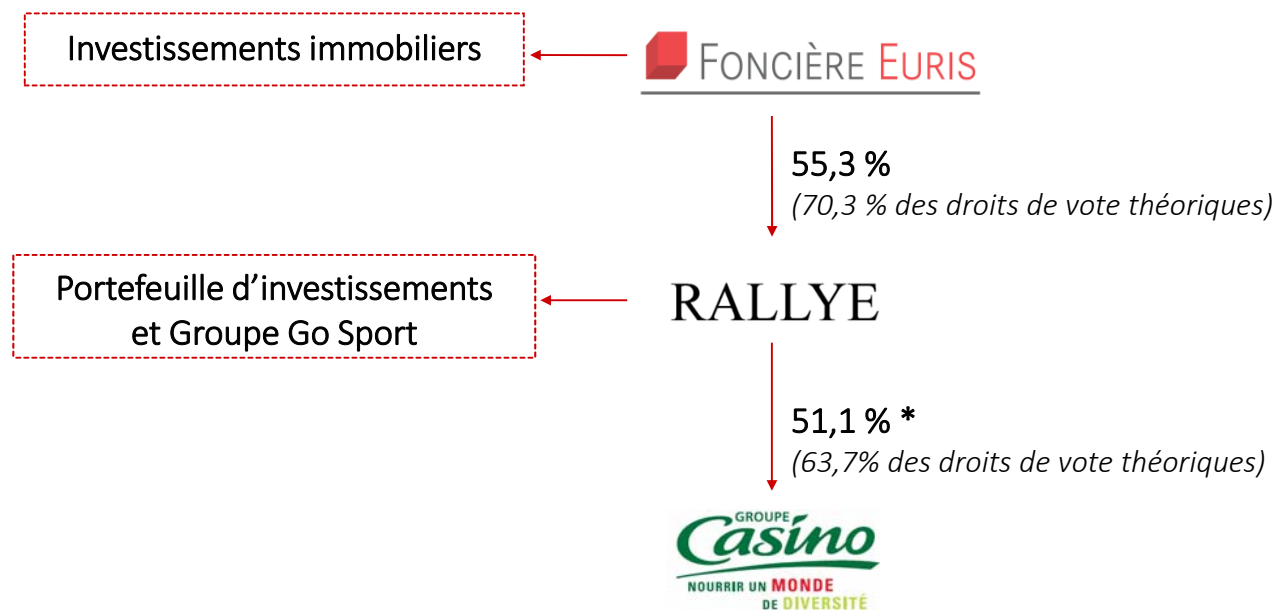
Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (4/4)

- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues au profit des salariés ,
- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre,
- Mise en conformité avec les dispositions légales en vigueur de l'article 4 des statuts intitulé « Siège Social »,
- Délégation conférée au Conseil à l'effet d'apporter toutes modifications nécessaires à la mise en conformité des statuts avec toutes dispositions législatives et réglementaires ,
- Pouvoirs pour formalités.

Sommaire

- **Organigramme simplifié**
- **Activité immobilière de Foncière Euris**
- **Activité des filiales**
- **Résultats 2016**
- **Gouvernement d'entreprise / Rapport du Président**
- **Rapports des commissaires aux comptes**
- **Résumé des résolutions**

Organigramme simplifié au 31 décembre 2016



* Dont 0,8 % détenu via un equity swap

Présentation de l'activité

Activité immobilière

de Foncière Euris

La valeur de ces investissements s'élève à 98 M€, dont 35 M€ de plus-values latentes*, au 31/12/2016

▪ **2 centres commerciaux en exploitation**

« L'Heure Tranquille »



*en France,
à Tours*

« Posnania »



*en Pologne,
à Poznan*

▪ **1 centre commercial en construction**

« Serenada / Krokus »



*en Pologne,
à Cracovie*

* Sur la base d'expertises sur les centres en exploitation

« L'Heure Tranquille » en France, à Tours

Foncière Euris 50%, Apsys 50%



- Le centre est situé dans le nouveau quartier des "Deux Lions", desservi depuis le 31 août 2013 par un tramway reliant le centre-ville de Tours en 10 minutes et comprenant une université, un parc d'entreprises, des logements, un cinéma et un bowling.
- Le centre offre sur 21 000 m² de surface commerciale, des moyennes surfaces spécialisées (H&M, Zara, Sephora, la Grande Récré), des boutiques, un pôle de restauration, ainsi qu'une moyenne surface alimentaire à enseigne « Monoprix ».

« Posnania » en Pologne, à Poznan (ouvert en octobre 2016)

Foncière Euris 18%, Rallye 9%, Apsys 73%



- Poznan est une ville localisée à l'Ouest de la Pologne, réputée pour son dynamisme économique.
- Le centre commercial s'étend sur 99 700 m² de surface commerciale.
- Ce centre, qui figure parmi l'un des plus grands de Pologne, accueille un hypermarché Carrefour, de nombreuses enseignes de renommée internationale telles que H&M, Marks&Spencer, les marques du groupe Inditex ou encore Intersport, Leroy Merlin et une grande variété de restaurants, bars et cafés.

« Serenada / Krokus » en Pologne, à Cracovie

- Foncière Euris 64%, Rallye 16% et Casino 20% dans Serenada
- Foncière Euris 80% et Rallye 20% dans Krokus



- Le projet, lancé fin 2014 et réalisé par Mayland, porte sur la construction et le développement d'un centre commercial d'environ 47 000 m², situé au nord de l'agglomération de Cracovie en Pologne.
- Ce projet sera relié dans un second temps, via un mall de jonction d'environ 28 000 m², au centre commercial adjacent « Krokus », actuellement en exploitation sur 31 000 m² et acquis début 2016. Krokus accueille un hypermarché Auchan de 20 800 m² et une galerie marchande.
- Le mall de jonction permettra la réalisation à terme d'un ensemble cohérent de 106 000 m², dominant commercialement la moitié nord de Cracovie.
- Le projet sera dédié à la mode et aux loisirs et accueillera de nombreuses enseignes de mode de renommée internationale telles que les marques du groupe Inditex, H&M ou encore Mango, une grande variété de restaurants et cafés formant deux pôles restauration design et diversifiés et un espace dédié aux loisirs.

■ Cession 2016

Cession du centre commercial **Fenouillet** en France, près de Toulouse



- Le 30 décembre 2016, le groupe Foncière Euris a vendu l'intégralité de ses parts dans l'extension du centre commercial de Toulouse Fenouillet, à la société Mercialys (qui en détenait déjà 10 %)
- Le prix des titres de la société qui portait l'actif a été déterminé sur la base d'une expertise indépendante, soit 134 M€ (frais inclus) pour 100 %, représentant un taux de rendement de 5,4 %.
- Cela a permis **l'encaissement de 35 M€ pour Foncière Euris.**

■ Investissement 2016

Acquisition début 2016 du centre commercial « **Krokus** » en Pologne, à Cracovie

- L'acquisition du centre commercial « Krokus » a été réalisée en février 2016 pour un prix de **62 M€, financé à hauteur de 70 % par un prêt bancaire.**

Présentation de l'activité

Activité des filiales

▪ Redressement marqué en France

- Amélioration des ventes organiques de +0,8% et du volume d'affaires de +1,5%
- Gain de parts de marché de + 0,1 pt sur l'année 2016
- Au T1 2017, trafic en hausse de 1,1% sur l'ensemble des enseignes
- Redressement des résultats : ROC de 508 M€ vs 337 M€ en 2015, dont 421 M€ pour la distribution vs 170 M€ en 2015, soit + 148 %

▪ Accélération de la croissance organique en Amérique latine

- Croissance organique élevée de +10,8% chez Éxito (hors GPA Food) et bonne rentabilité grâce au succès de tous les formats
- Accélération des ventes organiques de GPA Food au Brésil à +11,7% sur 2016 (contre 6,4% en 2015). Croissance de 39,2 % du cash & carry (Assaí) et relance des ventes des hypermarchés (Extra)
- Au T1 2017, progression des ventes de 7,7% en organique, dans un contexte de décélération de l'inflation (hors Argentine)

▪ Simplification et désendettement

- Simplification de l'organisation des activités E-commerce de Casino par le rapprochement de Cnova Brésil avec Via Varejo et le projet de cession de cette entité
- Désendettement marqué du Groupe et de la France grâce au plan de cessions d'actifs : DFN de Casino en France * à 3,2 Md€ contre 6,1 Md€ en 2015

* Périmètre : Casino, Guichard-Perrachon société mère, activités françaises et holdings détenus à 100 %.

Chiffres clés de l'année 2016

Activité des filiales

Les chiffres 2015 sont retraités de l'impact des cessions des activités en Asie et du projet de cession de Via Varejo (y compris Cnova Brésil, reclassée en activité abandonnée conformément à la norme IFRS 5)

Les effets de change ont de nouveau été significatifs avec des dépréciations moyennes du COP et du BRL de -9,7% et -4,0%. Les taux de clôture marquent néanmoins un redressement de ces monnaies contre l'Euro.

en M€	2016	2015 retraité
Chiffre d'affaires	36 030	35 312
EBITDA	1 697	1 689
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 034	997
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe	2 679	(43)
Résultat net normalisé, part du groupe	341	357
Dettes financières nettes consolidées	3 367	6 073
Dettes financières nettes Casino en France *	3 200	6 081

* Périmètre : Casino, Guichard-Perrachon société mère, activités françaises et holdings détenus à 100 %.
 Dette financière de Casino en France 2015 au périmètre 2016.



France Retail : une bonne dynamique commerciale (1/2)

Activité des filiales

■ Chiffres clés :

en M€	2016	2015
Chiffre d'affaires	18 939	18 890
Résultat opérationnel courant (ROC)	508	337
Marge ROC	2,7 %	1,8 %

■ **Géant** : confirmation des bonnes performances commerciales

- CA comparable à +1,6% en 2016 et gain de part de marché de +0,1 pt. Au T1 2017, CA alimentaire comparable en hausse de 0,4% .
- Excellente performance des ventes alimentaires à +2,7% en 2016
- Déploiement de l'Espace marché et de nouveaux univers
- Poursuite des réductions des surfaces non-alimentaires (-1,6% de baisse des surfaces de vente totales)

■ **Leader Price** : Amélioration des processus opérationnels et développement de la franchise

- CA comparable à +0,9% en 2016 avec une part de marché stable . Au T1 2017, CA comparable à +0,2%
- Poursuite de l'amélioration des processus opérationnels et du service client
- Parc composé de 796 magasins (dont 383 franchisés) suite au transfert de 143 magasins en franchise

■ **Monoprix** : un modèle unique et performant

- CA organique à +1,6% en 2016 avec une reprise de la croissance comparable au T4
- Poursuite de la dynamique commerciale au T1 2017 avec des ventes comparables en hausse de 2,1% et un trafic en croissance de 2,9%
- Part de marché stable en alimentaire et en croissance sur le textile
- Maintien d'une rentabilité élevée
- Naturalia, concept 100 % Bio, enregistre de bonnes performances
- En 2016, 60 magasins ont été ouverts dont 20 Naturalia



France Retail : une bonne dynamique commerciale

(2/2)

Activité des filiales

▪ **Supermarchés Casino : très bonne performance**

- CA comparable en progression continue en 2016 (+3,2 % au T4 2016)
- Poursuite d'une croissance soutenue au T1 2017 avec un CA organique en croissance de 4,1% et un trafic en hausse de 1,9%
- Dynamique commerciale retrouvée : modèle qualitatif privilégiant l'expérience et le service client, hausse du trafic client et du panier moyen
- Croissance organique de + 3,8 % en 2016

▪ **Franprix : succès du concept Mandarin**

- Le déploiement se poursuit (60 % du parc rénové)
- L'assortiment plus qualitatif et les nouvelles offres génèrent un trafic client plus élevé
- CA comparable en baisse de - 0,5 % en 2016 (rénovations de magasins) mais trafic en croissance de + 0,7 %
- Au T1 2017, CA en croissance comparable de 1,4% avec un trafic en hausse de 4,1%
- Innovation continue : plus de services, snacking et marque propre, encaissement plus rapide
- 1,7 million de clients actifs en carte de fidélité

▪ **Proximité : poursuite de la modernisation des enseignes**

- Poursuite de la rationalisation du parc : ouverture de 343 magasins en franchise et fermeture de 190 magasins en 2016.
Au total, 6 065 magasins, dont 77 % exploités en franchise et partenariat
- Bonne performance des franchisés Vival et Spar, avec introduction de nombreuses innovations

Latam Retail : excellente dynamique d'Exito et accélération des ventes au Brésil

Activité des filiales

■ Chiffres clés :

en M€	2016	2016 à taux de change constants	2015 retraité
Chiffre d'affaires	15 247	16 379	14 714
Résultat opérationnel courant (ROC)	538	583	698
Marge ROC	3,5 %	3,6 %	4,7 %

■ **Grupo Éxito : excellentes performances opérationnelles et financières**

- Bonne croissance du CA organique à +10,8% en 2016 et poursuite des synergies entre les pays
- **En Colombie** : croissance satisfaisante des ventes non-alimentaires, succès du lancement du cash & carry et maintien du leadership des enseignes présentes sur chacun des segments (Carulla, Surtimax et Super Inter).
Lancement de la **foncière Viva Malls**, en partenariat avec un investisseur financier, avec 434 000 m² de GLA
- **En Uruguay** : bonne croissance des ventes organiques de +9,8% en 2016, au-dessus du niveau de l'inflation, portée par un pouvoir d'achat élevé et développement avec succès de l'offre de Proximité (+14 magasins en 2016)
- **En Argentine** : ventes en croissance de +34,9% en organique en 2016, dans un environnement concurrentiel fort et marqué par la crise, surperformance de Libertad par rapport au secteur, et poursuite du développement de projets immobiliers

■ **GPA : recentrage du groupe sur l'alimentaire avec la décision prise fin 2016 de céder Via Varejo**

- Chiffre d'affaires comparable de GPA Food en amélioration séquentielle sur l'année avec un développement accéléré du cash & carry ainsi que les premières conversions d'hypermarchés à ce format. Au T1 2017, les ventes sont en hausse de 9,8% en organique.
- Succès de la politique de relance des hypermarchés qui regagnent des parts de marché sous l'impulsion du nouveau management : gain de part de marché sur 9 mois consécutifs et trafic en amélioration
- Nouvelle année de très forte croissance pour Assaí : très forte progression du CA organique de + 39,2 % sur l'année, due au succès du modèle cash & carry dont l'expansion est soutenue avec l'ouverture de 13 magasins sur l'année dont 2 conversions. Cette dynamique se poursuit en 2017 (5 conversions et 2 ouvertures prévues)
- Au T1 2017, Assaí représente 38,4% du CA de GPA Food (vs 36% au T4 2016 et 30% au T4 2015)

E-commerce : forte progression du trafic et confirmation du succès de la marketplace

Activité des filiales

Chiffres clés :

en M€	2016	2015 retraité
Volume d'affaires	2 994	2 709
Chiffre d'affaires consolidé	1 843	1 708
EBITDA	10	(17)
Résultat opérationnel courant (ROC)	(11)	(39)

- Le segment e-commerce est désormais constitué de **Cdiscount** et recentré sur la France
- **Volume d'affaires de 2 994 M€, en croissance de 13,6 % en 2016** en comparable par rapport à 2015 et en progression de 7,7% au T1 2017
- La quote-part de la marketplace dans le volume d'affaires est de **31,4 % au T4 2016 vs 28,1 % au T4 2015**
- **842 millions de visites, soit un trafic en hausse de 10,8 % en comparable par rapport à 2015**
- **53 % du trafic 2016 est réalisé sur mobile, soit + 5% par rapport à 2015**
- **Enrichissement du service**
 - Livraison de gros colis (> 30 kg) le jour même du lundi au samedi
 - Livraison de petits et moyens colis (< 30 kg) 7 jours sur 7 et sur rendez-vous
 - Lancement de services de streaming (Cstream), de téléphonie (Cdiscount mobile) et du Cloud (Cdiscount Cloud)
- **Le nombre d'abonnés à « Cdiscount à volonté » a plus que doublé à fin 2016 par rapport à fin 2015**
- **EBITDA positif et réduction de la perte opérationnelle courante** grâce au développement profitable de la marketplace et à la fermeture des sites déficitaires

Forte réduction de la Dette Financière Nette (DFN)

Activité des filiales

- **Forte réduction de la DFN consolidée de 45%** grâce à la génération de cash-flow libre et aux cessions d'actifs
- **Les cessions et le passage de Via Varejo en activités abandonnées se traduisent par une baisse de la DFN de 3,4 Md€**
- **Le cash-flow libre des activités poursuivies s'élève à 829 M€** et couvre quasiment les investissements financiers nets et les dividendes
- **Une liquidité renforcée par les cessions** : 7,4 Md€, dont 3,6 Md€ de trésorerie brute et 3,8 Md€ de lignes de crédit disponibles couvrant aisément les échéances à venir
- **Dividende 2016 de 3,12 € par action. Le solde restant à distribuer est de 1,56 € par action, mis en paiement le 11 mai 2017**
- **DFN en France :**
 - **Forte réduction de la DFN de Casino en France * à 3,2 Md€** grâce aux cessions d'actifs et au cash-flow libre après distributions. Ce chiffre n'inclut pas la trésorerie positive de Cdiscount (168 M€)
 - A ce jour, Casino a utilisé 2,5 Md€ sur les produits de cessions après le remboursement de l'obligation en février 2017 pour 552 M€

* Périmètre : Casino, Guichard Perrachon société mère, activités françaises et holdings détenus à 100 %.

▪ **Priorités du groupe Casino**

- Adapter en temps réel les formats aux tendances nouvelles de consommation et développer les formats les plus porteurs
- Poursuivre l'amélioration de l'excellence opérationnelle

▪ **Poursuite du développement avec un endettement maîtrisé**

- Capex maîtrisés : en priorisant les formats porteurs, en réduisant les coûts d'investissement au m² et en poursuivant le développement en franchise pour les formats pour lesquels cela est pertinent
- Après une forte réduction de la dette en 2016, poursuite de l'amélioration du ratio DFN / EBITDA et des ratios de crédit
- Cession de Via Varejo

▪ **Rentabilité**

- En France, Casino vise une croissance de l'ordre de 15 % du ROC en distribution alimentaire et anticipe une contribution de ses activités de promotion immobilière de l'ordre de 60 M€
- Casino s'attend par ailleurs à une progression d'au moins 10 % de son ROC consolidé, aux conditions de change actuelles

RALLYE Les actifs de Rallye au 31 décembre 2016

Activité des filiales

- **Rallye détient 51,1 % des actions et 63,7 % des droits de vote de CASINO**
- **Rallye détient un portefeuille d'investissements diversifiés de 71 M€ dont 58 M€ de private equity et 13 M€ d'immobilier commercial**
- **Rallye détient 100% du capital de GROUPE GO SPORT – poursuite de la croissance en 2016 :**
 - Volume d'affaires de Groupe GO Sport de plus de 930 M€ en 2016, en forte croissance (+11%) et CA en croissance de 3,5 % * à 749 M€
 - EBITDA et ROC en progression pour la troisième année consécutive
 - Un parc, tous réseaux confondus, de 558 magasins (319 Go Sport/Twiner et 239 Courir) au 31 décembre 2016, dont 87 à l'étranger, avec un développement accéléré de l'affiliation en France
 - Renforcement des programmes de fidélité et de la stratégie multicanale avec une croissance des sites e-commerce
 - **Go Sport France - Ventes comparables stables en 2016**
 - Un volume d'affaires HT de plus de 430 M€ en 2016, en croissance de +3,9%
 - Poursuite de l'optimisation des coûts (loyers, logistique...)
 - **Courir - 7^{ème} année de croissance consécutive**
 - Un volume d'affaires HT de plus de 270 M€ en 2016, en hausse de 24%
 - Développement de la part de marché de l'enseigne avec notamment l'intégration des 12 magasins anciennement sous enseigne Bata
 - Rentabilité élevée
 - **A l'international - poursuite du développement en franchise et en Pologne**
 - En Pologne : croissance des ventes de 4,2 % *, tirée à la fois par une croissance des clients et des volumes
 - Franchise à l'international : en 2016, un volume d'affaires en forte hausse et une expansion soutenue

** en comparable et à taux de change constant*

RALLYE Une situation de liquidité solide

Activité des filiales

- **La DFN de Rallye est en baisse, à 2 899 M€ au 31 décembre 2016 (vs 2 968 M€ à fin 2015).**
- Poursuite de la baisse du coût de l'endettement financier net de Rallye, à 105 M€ vs 112 M€ en 2015. Rallye a remplacé au cours des derniers semestres la majorité de ses financements onéreux par des ressources moins coûteuses. **En 3 ans, Rallye a réduit son coût de l'endettement financier net de près de 45 %.**
- La **maturité** moyenne des lignes de crédit est de 4 années. Les financements obligataires disposent d'une maturité de 3,4 ans.
- Un échéancier de la dette maîtrisée, sans **aucune échéance avant 2018.**
- **Situation de liquidité solide avec 1,5 Md€ de lignes de crédit confirmées, non utilisées et immédiatement disponibles**
- Des **covenants** indépendants du cours de l'action Casino et confortablement respectés au 31/12/2016
- **Une équation financière positive en 2016** grâce à l'optimisation des frais financiers, une baisse des frais généraux et l'initiation par Casino d'une politique de versement d'acompte et de solde sur son dividende
- **Rallye poursuivra en 2017 l'amélioration de son équation de cash flow récurrent** grâce à l'optimisation de ses frais financiers et de ses frais généraux, ainsi qu'en ajustant sa politique de dividende.

en M€	2016	2015 retraité	Variation
Chiffre d'affaires HT	36 788	36 008	+ 780
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 049	1 078	(29)
Résultat net des activités abandonnées	2 161	47	+ 2 114
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 074	85	+ 1 989
Dont part du groupe	662	(71)	+ 733

Reflète la croissance de 2 % du chiffre d'affaires de Casino en France et en Amérique latine, y compris un impact de change défavorable de -3,2 %

Croissance du ROC de Casino de 3,8 %
Le ROC 2015 incluait une plus-value de cession de 41 M€ du centre commercial Riviera chez Foncière Euris

Résultat significatif cette année, incluant les plus-values de cession des activités du Groupe en Asie et l'impact du projet de cession de Via Varejo

FONCIÈRE EURIS Comptes individuels

Résultats 2016

en M€	2016	2015	Variation
Dividendes Rallye	49,4	49,4	-
Opérations sur titres de filiales immobilières	-	10,1	(10,1)
Charges financières d'emprunt	(11,1)	(11,4)	+0,3
Résultat sur produits dérivés	11,4	(7,8)	+19,2
Charges nettes d'exploitation	(1,3)	(1,0)	(0,3)
Impôts	(0,8)	(0,3)	(0,5)
Autres	-	0,1	(0,1)
Résultat net de l'exercice	47,6	39,1	+8,5
Résultat net par action, en euros	4,77	3,90	+0,87

A noter que Rallye versera le 9 juin 2017 un dividende de 1,40 € par action, que Foncière Euris percevra en actions

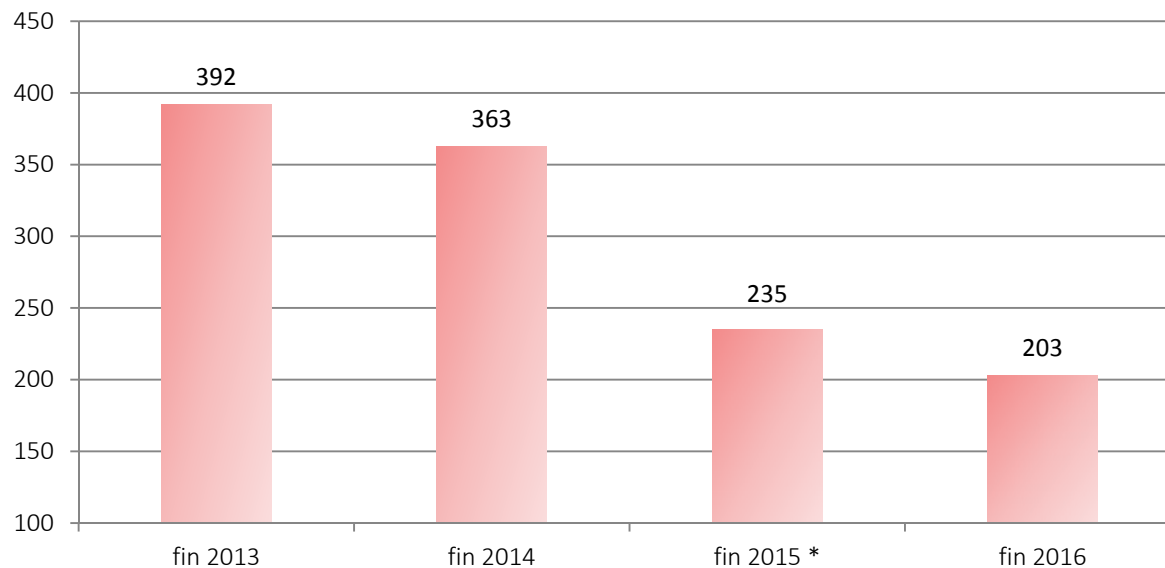
Distributions effectuées en 2015 sous forme de réduction de capital ou de dividendes de filiales immobilières

Instruments dérivés sur actions Casino et Mercialys

- **Le dividende proposé est de 2,15 € par action, stable par rapport à l'an dernier.**

Mise en paiement le **15 juin 2017** avec une date de détachement le **13 juin 2017**

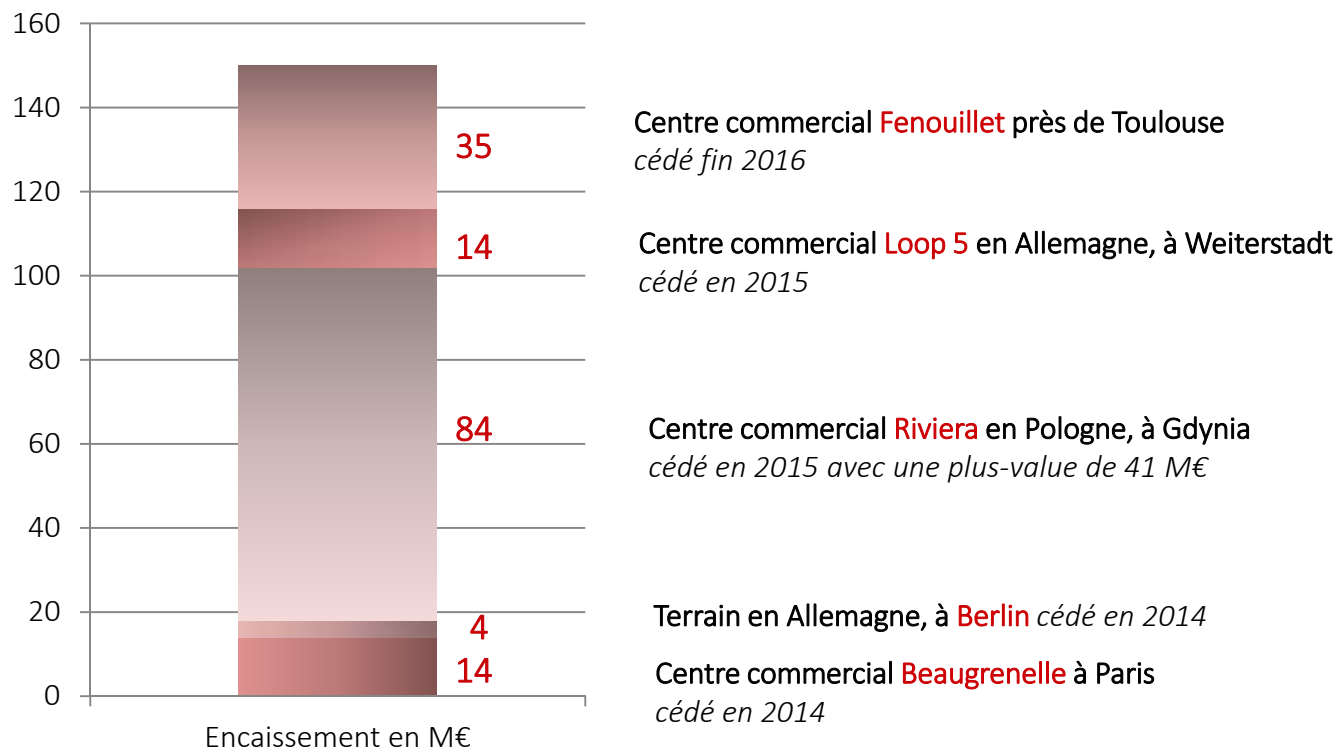
- Désendettement rapide de Foncière Euris sur les 3 dernières années grâce notamment au succès des cessions d'actifs immobiliers qui se poursuivront avec environ 140 M€ de cessions à venir principalement au cours des deux prochaines années.**



- La DFN a ainsi été pratiquement divisée par deux au cours des trois dernières années.**

* Incluant 70 M€ d'avances des sociétés contrôlantes et sous déduction des actions Mercialis détenues au niveau de Foncière Euris, représentant 1% du capital

- La diminution importante d'environ 200 M€ de la DFN de Foncière Euris en 3 ans a pu être réalisée grâce à des cessions d'actifs immobiliers :



→ Cessions totales de 151 M€ dont 92 M€ de plus-values

- **Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration**

- **La Direction Générale**

Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration (1/3)

Gouvernance

- La Société continue de veiller à l'application d'une bonne gouvernance dans la composition du Conseil d'administration et dans l'équilibre de la représentation des femmes et des hommes et des membres indépendants ainsi que dans la diversité des expériences et des compétences.

- Les renouvellements des mandats proposés à l'assemblée générale s'inscrivent dans cette démarche :
 - Renouvellement des mandats de 3 administrateurs indépendants**
 - Monsieur Jean-Louis Brunet
 - Monsieur Christian Peene
 - Madame Marie Wiedmer-Brouder

 - Renouvellement des mandats de 4 administrateurs représentant l'actionnaire majoritaire**
 - Monsieur Michel Savart
 - Madame Virginie Grin (Représentant de Matignon Diderot)
 - Monsieur Didier Lévêque (Représentant de Finatis)
 - Madame Odile Muracciole (Représentant d'Euris)

- A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration continuerait à être composé de 7 administrateurs (sous réserve de l'adoption des résolutions 5 à 12) dont:

3 membre indépendants	3 femmes
40%	40%

Il comprendrait également un censeur : Monsieur Pierre Féraud

Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration (2/3)

Gouvernance

- Une démarche de bonne gouvernance confortée également par l'activité du Conseil assisté de ses deux comités spécialisés

Conseil d'administration 6 réunions en 2016 98% de taux de participation

- Outre ses missions d'arrêté des comptes, de gouvernance et de rémunérations, le Conseil a également pris connaissance, chaque semestre, de l'activité du Groupe. A ce titre, il a été en particulier informé dans le cadre du plan de désendettement du groupe Casino des cessions des activités en Thaïlande et au Vietnam, de la réorganisation de Cnova ainsi que du processus de cession dans ViaVarejo.
- Il a approuvé différentes opérations soumises à son autorisation préalable en particulier l'aménagement de la convention de conseil stratégique et d'assistance technique conclue avec Euris ainsi que l'octroi de garanties dans le cadre des projets en cours de réalisation.
- Il a pris connaissance les principaux changements découlant de l'entrée en vigueur de la réforme européenne de l'audit légal ainsi que des modifications apportées par la réforme de l'abus de marché (information privilégiée..)

Comité des nominations et des rémunérations 3 réunions en 2016 100% de taux de participation

- Le Comité a formulé ses avis sur l'application des principes de gouvernance d'entreprise, sur le renouvellement des mandats du Président-Directeur Général, des administrateurs et du censeur ainsi que sur le maintien des limitations aux pouvoirs de la Direction générale et des autorisations annuelles spécifiques.
- Il a mis en œuvre la procédure de sélection de deux nouvelles administratrices.
- Il a été saisi des modalités de rémunérations du Président-Directeur Général et de répartition des jetons de présence.
- Il a examiné l'avis consultatif des actionnaires sur les éléments de rémunérations dus ou attribués au Président-Directeur Général.

Comité d'audit 4 réunions en 2016 100% de taux de participation

- Le Comité a examiné les comptes annuels et semestriels, les rapports y afférents ainsi que les engagements hors bilan et le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
- Il a examiné les conventions réglementées conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie en 2016 et en a recommandé le maintien en vigueur.
- Ses travaux ont également porté sur la mise en œuvre de la réforme européenne de l'audit légal.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration (3/3)

Gouvernance

- **Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs au titre de 2016 et versés en 2017 :**
 - Montant individuel de base de 10 000 euros
 - Les jetons de présence sont répartis entre les administrateurs et le censeur en fonction des présences effectives de chacun aux réunions

- **Jetons de présence complémentaires des membres des comités spécialisés :**

Jetons de présence complémentaires pour les membres du comité d'audit et du comité des nominations et des rémunérations de 5 000 euros majorés de 5 000 euros pour le Président du comité

- **Le montant global des jetons de présence versés au titre de 2016 s'est ainsi élevé à 112 500 euros, exclusivement composé d'une part variable**

▪ **Le Président – Directeur Général**

- Depuis 2010, les fonctions de Président et de Directeur Général sont assurées par Monsieur Michel Savart.
- A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration sera appelé à délibérer sur le maintien de l'unification des ces fonctions et à reconduire Monsieur Michel Savart dans ses fonctions de Président-Directeur Général.
- le Président-Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Toutefois, les décisions importantes de gestion sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison de leur nature stratégique ou de leur montant.

- Conformément aux recommandations du code AFEP/MEDEF, les éléments de la rémunération 2016 due ou attribuée par la société et les sociétés contrôlées soumis au vote consultatif des actionnaires sont les suivants :

Éléments de la rémunération	Montant dû ou attribué au titre de 2016	
	Par la société Foncière Euris	Par les sociétés contrôlées
Rémunération fixe	30 000 €	549 000 €
Rémunération variable	Sans objet	360 000 €
Actions gratuites	Sans objet	3 930 actions gratuites Rallye (39 104 €)
Régime de retraite supplémentaire	Régime de retraite supplémentaire à cotisations définies en vigueur au sein du Groupe	
Jetons de présence	10 185 €	12 500 €
Autres éléments de rémunération visés par le Code AFEP/MEDEF *	Sans objet	

* Rémunération variable annuelle différée, rémunération variable pluriannuelle, rémunération exceptionnelle, avantages en nature, indemnités en cas de cessation de fonctions, indemnités relatives à une clause de non-concurrence

- En application de l'article L.225-37-2 du code de commerce, les principes et éléments composant la rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2017 sont soumis à l'approbation des actionnaires.
- Dans ce cadre, le conseil d'administration du 13 mars 2017, sur la recommandation du comité des nominations et des rémunérations, a décidé que la rémunération du Président-Directeur Général pour 2017 continuerait à comprendre exclusivement une part fixe d'un montant de 30.000 euros, inchangée depuis 2009.

- **Résumé du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017**

- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières :**
 - avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 50 M€)
 - avec suppression du droit préférentiel de souscription :
 - par offre au public, avec ou sans droit de priorité (montant maximum de 15 M€)
 - par offre à des investisseurs qualifiés ou restreints (dans la limite de 20% du capital par an)

Le montant nominal total des titres de créances pouvant être émis ne pourra excéder 200 M€

- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société (dans la limite de 10% du capital)**
- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières en cas d'offre publique d'échange initiée par la société sur les titres d'une autre société (montant maximum de 15 M€)**
- **De fixer le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription sur la base du cours moyen pondéré des 10 séances de bourse précédent sa fixation avec une décote maximum de 5%**

- **D'augmenter le montant de l'émission initiale des émissions réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription en cas de demandes de souscription excédentaires (dans la limite de 15% du montant initial et des plafonds définis par les résolutions de la présente assemblée)**
- **D'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (montant maximum de 50 M€)**

Limitation globale des autorisations financières :

- 50 M€ pour les augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dont 15 M€ pour les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (montant nominal)
 - 200 M€ pour les titres de créances (montant nominal)
- **De consentir dans la limite de 1% du capital, pour une durée de 38 mois des options achat ou de souscription d'actions d'attribuer des actions gratuites, d'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues, au profit des collaborateurs de la société et des sociétés liées**
 - **De réduire le capital social par annulation des actions en propre acquises dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois.**

- **Mise à jour en fonction des nouvelles dispositions légales de l'article 4 des statuts intitulé « Siège Social ».**
- **Délégation au conseil à l'effet d'apporter toutes modifications nécessaires à la mise en conformité des statuts avec toutes dispositions législatives et réglementaires.**

- **Sur les comptes**
 - Annuels
 - Consolidés

- **Sur les conventions et engagements réglementés**

- **Sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne**

Rapport annuel

Comptes annuels – pages 179 et 180 du rapport annuel 2016

Opinion sur les comptes

Opinion sans réserve, ni observation sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes établis conformément aux règles et principes comptables français

Justification des appréciations

Modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Vérifications et informations spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion
- Vérification de la concordance des informations fournies sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux

Rapport annuel

Comptes consolidés – pages 164 et 165 du rapport annuel 2016

Opinion sur les comptes

Opinion sans réserve avec une observation sur le retraitement de l'information comparative au titre des activités abandonnées et du changement de présentation des coûts de mobilisation de créances sans recours

Justification des appréciations

- Valeur des actifs non courants
- Provisions pour risques et charges
- Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Vérification spécifique

Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion du Groupe

Autres rapports présentés à l'AGO

1 - Sur les conventions et engagements réglementés

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Pages 181 à 184 du rapport annuel 2016

Convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Avec Euris : signature en décembre 2016 d'un avenant à la convention de conseil stratégique et d'assistance technique avec Euris ramenant la facturation au titre de la mission de conseil stratégique de 660 K€ en 2015 à 460 K€ pour l'exercice 2016 et signature en mars 2017 d'un avenant additionnel qui renouvelle et aménage la durée de la convention à 3 ans et reconduit les modalités de facturation

Conventions antérieures déjà approuvées par l'Assemblée Générale dont l'exécution s'est poursuivie

- Avec le Président Directeur-Général
Affiliation au régime de prévoyance et de retraite supplémentaire
- Avec Marigny Foncière et Matignon Abbeville
Mise en place d'un dispositif de co-investissement
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Alexa :
 - Garanties sur les titres de propriété
 - Garantie sur la baisse du chiffre d'affaires, sur les coûts liés à
- la gestion des différents litiges ainsi que l'engagement de construction de la tour de bureau
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Carré de Soie :
Garanties usuelles d'actif et de passif
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Manufaktura :
 - Garantie du paiement des taxes sociales et garantie des revenus précaires
 - Garantie sur la propriété des actifs cédés

Autres rapports présentés à l'AGO

2 - Sur le rapport du Président du conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Page 221 du rapport annuel 2016

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Absence d'observation

Autres informations

Attestation d'inclusion des autres informations requises par la loi

Rapport annuel

Rapports spéciaux des commissaires aux comptes au titre de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE)

Pages 193 à 198 du rapport annuel 2016

Sommaire

- Sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit de préférentiel de souscription (Résolutions n°17,18,19,20,21,23,24 et 25)
- Sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (Résolutions n°26 et 27)
- Sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (Résolution n°28)
- Sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (Résolution n°29)
- Sur la réduction du capital (Résolutions n°30)

Rapport spécial sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Résolutions n°17,18,19,20,21,23,24 et 25 (pages 193 et 194 du rapport annuel 2016)

Objet du rapport

- Délégation de compétences, pour une durée de 26 mois et selon un plafond défini, afin de réaliser ce type d'opérations
- Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations

Diligences des Commissaires aux comptes

- Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à ces opérations et des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription le cas échéant
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces délégations

Rapport spécial sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Résolutions n°26 et 27 (page 195 du rapport annuel 2016)

Objet du rapport

- Autorisations pour une durée de 38 mois
- Avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions

Diligences des Commissaires aux comptes

Vérification que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires

Conclusion

Pas d'observation sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions

Rapport spécial sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Résolutions n°28 ([page 196](#) du rapport annuel 2016)

Objet du rapport

Autorisation pour une durée de 38 mois
Avis sur les informations qui vous sont données sur l'opération envisagée

Diligences des Commissaires aux comptes

Vérification que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi

Conclusion

Pas d'observation sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration

Rapport spécial sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Résolutions n°29 ([page 197](#) du rapport annuel 2016)

Objet du rapport

Délégation de compétence afin de réaliser une ou plusieurs augmentations de capital, pour une durée de 26 mois et dans la limite de 1% du nombre total d'actions de Foncière Euris
Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission

Diligences des Commissaires aux comptes

Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette délégation

Rapport annuel

Page 198 du rapport annuel 2016

Objet du rapport

30^{ème} résolution

Délégation de pouvoir pour une durée de 26 mois pour annuler les actions achetées, dans la limite de 10 % du capital, par période de 24 mois

Diligences des Commissaires aux comptes

Examen de la régularité des causes et conditions de la réduction du capital envisagée qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires

Conclusion

Pas d'observation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée



Assemblée générale

11 mai 2017

FONCIÈRE EURIS

- **Résumé des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2017**

- **De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

- **Approbation des comptes annuels de la société de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

- **Approbation :**
 - du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes

 - des comptes au 31/12/2016 faisant apparaître un **bénéfice de 47 565 776,49 €**

 - des actes et des opérations de l'exercice

- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

- **Approbation :**
 - du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes

 - des comptes au 31/12/2016 faisant apparaître un bénéfice net de l'ensemble consolidé de **2 074 M€**

- **Affectation du résultat de la société**
 - Approbation de l'affectation du bénéfice distribuable d'un montant de 274 859 531,72 euros à hauteur de 21 439 529,10 euros à la distribution d'un dividende et le solde, soit 253 420 002,62 euros, au report à nouveau
 - Chaque action recevra ainsi un **dividende de 2,15 euros** dont la mise en paiement interviendra le **15 juin 2017**

- **Conventions de l'article L.225-38 du Code de commerce**
 - Approbation des avenants n°3 et n°4 à la convention de conseil stratégique conclue entre Euris et Foncière Euris

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Michel SAVART**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Jean-Louis BRUNET**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Christian PEENE**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame **Marie WIEDMER-BROUDER**, pour une durée d'un an

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de la société EURIS, représentée par Madame Odile MURACCIOLE pour une durée d'un an**

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société **FINATIS**, représentée par Monsieur **Didier LÉVÊQUE** pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société **MATIGNON-DIDEROT**, représentée par Madame **Virginie GRIN** pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat de censeur de Monsieur **Pierre FÉRAUD**, pour une durée d'un an

- Avis consultatif sur les éléments de rémunérations 2016 de Monsieur Michel SAVART, Président-Directeur Général, tels que communiqués lors de la présentation du gouvernement d'entreprise

- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président -Directeur Général au titre de l'exercice 2017

- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions en vertu de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans la limite de **2%** du nombre des actions composant le capital social, et pour un prix maximum d'achat par action de **100 euros**

- **Pouvoir pour formalités**

- **De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L .411-2 du Code monétaire et financier.

- Autorisation conférée au conseil d'administration en cas d'émissions, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale.

- Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant initial des émissions réalisées en cas de demandes de souscription excédentaires

- Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

- Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières en cas d'offre publique mise en œuvre par la société Foncière Euris sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Délégation de pouvoirs conférée au conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société

- Limitation globale des autorisations financières conférées au conseil d'administration

- Autorisation de consentir des options d'achat d'actions

- Autorisation de consentir des options de souscription d'actions

- Autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la société

- Autorisation d'augmenter le capital social ou de céder des actions autodétenues au profit des collaborateurs du de la société et des sociétés liées

- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre.

- Mise à jour au regard des nouvelles dispositions légales de l'article 4 des statuts intitulé « Siège Social ».

- Délégation conférée au conseil à l'effet d'apporter toutes modifications nécessaires à la mise en conformité des statuts avec toutes dispositions législatives et réglementaires

- Pouvoir pour formalités



Assemblée générale

11 mai 2017

FONCIÈRE EURIS

Cette présentation contient des informations et déclarations prospectives sur Foncière Euris. Les informations prospectives ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations contiennent des projections financières et des estimations, ainsi que les hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs et les attentes à l'égard de futures opérations, produits et services, et des déclarations concernant les performances futures. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croit », « a l'intention », « estime » et autres expressions similaires. Bien que la direction de Foncière Euris pense que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, les investisseurs et les détenteurs de titres Foncière Euris sont avertis que ces énoncés et déclarations prospectives sont assujetties à divers risques et incertitudes, dont bon nombre sont difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle de Foncière Euris, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, suggérés ou projetés dans les informations prospectives et déclarations. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics de Foncière Euris déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), y compris ceux énumérés sous la rubrique « Facteurs de risques » dans le Rapport annuel déposé par la société Foncière Euris le 20 avril 2016. Sauf tel que requis par la loi applicable, Foncière Euris ne s'engage aucunement à mettre à jour toute information prospective ou des énoncés.

Cette présentation a été préparée uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprétée comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, elle ne donne pas et ne doit pas être traitée comme un conseil d'investissement. Elle n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

Cette présentation et son contenu sont des renseignements exclusifs et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou en partie sans le consentement préalable écrit du Groupe Foncière Euris.